

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Service correctionnel du Canada (SCC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les conventions comptables du gouvernement du Canada, qui sont fondées sur les normes comptables du secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels du SCC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation axée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et les résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en [annexe](#).

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne du SCC sont examinés par le personnel de l'audit interne, qui fait des vérifications périodiques de différents secteurs des activités du SCC, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers.

Les états financiers consolidés du SCC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Original signé par

Anne Kelly,
Commissaire

Tony Matson,
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
20 août 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

En date du 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024 Redressé (note 16)
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 089 408	1 312 850
Passif environnemental et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	120 666	129 605
Indemnités de vacances et congés compensatoires	93 116	91 803
Avantages sociaux futurs (note 6)	37 927	37 300
Fonds de fiducie des détenus (note 7)	35 185	32 326
Revenus reportés (note 8)	936	694
Total des passifs nets	1 377 238	1 604 578
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	553 325	337 902
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	62 713	71 465
Stocks destinés à la revente (note 10)	11 831	12 218
Total des actifs financiers bruts	627 869	421 585
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	(622)	(1 452)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(622)	(1 452)
Total des actifs financiers nets	627 247	420 133
Dette nette de l'organisation	749 991	1 184 445
Actifs non financiers		
Stocks non destinés à la revente (note 10)	31 036	27 525
Immobilisations corporelles (note 11)	2 606 712	2 522 955
Total des actifs non financiers	2 637 748	2 550 480
Situation financière nette de l'organisation	1 887 757	1 366 035

Obligations contractuelles ([note 12](#))Passifs et actifs éventuels ([note 13](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Original signé par

Original signé par

Anne Kelly,
Commissaire

Tony Matson,
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
20 août 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025 Résultats prévus	2025 Réel	2024 Réel redressé (note 16)
Charges			
Prise en charge et garde	1 995 575	1 962 445	2 646 673
Interventions correctionnelles	611 770	664 118	692 555
Surveillance dans la collectivité	198 861	233 876	222 672
Services internes	468 743	479 041	513 149
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(7 628)	(20 089)
Total des charges	3 274 949	3 331 852	4 054 960
Revenus			
Ventes de biens et de services	50 825	66 393	57 997
Revenus divers	3 943	6 058	4 544
Autre	3 479	3 659	5 047
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(3 479)	(4 285)	(5 037)
Total des revenus	54 768	71 825	62 551
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 220 181	3 260 027	3 992 409
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		3 358 002	3 300 524
Variation des montants à recevoir du Trésor		215 423	39 439
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)		208 674	197 967
Transferts des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages		(2)	-
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères (note 14d)		-	(32)
Autres transferts d'actifs et de passifs de (à) d'autres ministères (note 14d)		(348)	9
Total du financement du gouvernement et des transferts		3 781 121	3 537 907
(Revenu) coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(521 722)	454 502
Situation financière nette de l'organisation – début de l'exercice		1 366 035	1 820 537
Situation financière nette de l'organisation – fin de l'exercice		1 887 757	1 366 035

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024 Redressé (note 16)
(Revenu) coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(521 722)	454 502
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	250 223	258 664
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(149 687)	(130 703)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 985)	(2 086)
(Perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(10 498)	(4 333)
Ajustement aux immobilisations corporelles (note 11)	(3 296)	(432)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères (note 14d)	-	(32)
<i>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</i>	83 757	121 078
Variation due aux stocks non destinés à la revente	3 511	1 872
(Diminution) augmentation de la dette nette de l'organisation	(434 454)	577 452
Dette nette de l'organisation – début de l'exercice	1 184 445	606 993
Dette nette de l'organisation – fin de l'exercice	749 991	1 184 445

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024 Redressé (note 16)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 260 027	3 992 409
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(149 687)	(130 703)
(Perte nette) gain net sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(10 498)	(4 333)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 11)	(3 296)	(432)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	(208 674)	(197 967)
Transferts des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages	2	-
Variations de l'état consolidé de la situation financière		
Diminution (augmentation) des créiteurs et des charges à payer (note 4)	223 442	(587 201)
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 313)	780
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	8 939	(2 872)
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs (note 6)	(627)	1 887
(Augmentation) diminution du Fonds de fiducie des détenus (note 7)	(2 859)	1 657
(Augmentation) des revenus reportés (note 8)	(242)	(19)
(Diminution) des débiteurs, avances et prêts (note 9)	(7 922)	(30 931)
Augmentation des stocks (note 10)	3 124	1 680
Transferts d'actifs à (provenant) d'autres ministères (note 14d)	348	(9)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	3 110 764	3 043 946
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	250 223	258 664
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 985)	(2 086)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	247 238	256 578
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 358 002	3 300 524

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Le cadre constitutionnel et législatif qui guide le Service correctionnel du Canada (SCC) a été établi par l'*Acte constitutionnel de 1982* ainsi que par la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC).

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Il s'acquitte de son mandat dans le cadre des responsabilités essentielles suivantes :

Prise en charge et garde : Le SCC s'assure de la sécurité et du traitement humain des détenus, et répond à leurs besoins quotidiens, comme l'alimentation, les vêtements, le logement, les services de santé mentale et les soins de santé. Cela comprend aussi les mesures de sécurité en établissement, comme la répression des drogues, et les mesures de contrôle appropriées pour prévenir les incidents;

Interventions correctionnelles : Le SCC réalise des activités d'évaluation et des interventions dans le cadre de programmes pour appuyer la réhabilitation des délinquants sous responsabilité fédérale et faciliter leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois. Le SCC mobilise aussi les citoyens canadiens pour en faire des partenaires dans la réalisation de son mandat correctionnel et offre des services aux victimes d'actes criminels;

Surveillance dans la collectivité : Le SCC surveille les délinquants dans la collectivité et fournit une structure et des services pour appuyer leur réinsertion sécuritaire et réussie dans la collectivité. Il offre des possibilités de logement, des services de santé dans la collectivité et des partenariats avec des organismes communautaires. Le SCC s'occupe des délinquants faisant l'objet d'une libération conditionnelle, d'une libération d'office et d'une ordonnance de surveillance de longue durée;

Services internes : Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes : Services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux conventions comptables du SCC énoncé ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables du secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le SCC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation correspondent aux montants déclarés dans l'état des résultats prospectif consolidé intégré au Plan ministériel de 2024-2025. Les résultats prévus ne sont pas présentés dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation ni dans l'État consolidé de la variation de la dette nette de l'organisation parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel de 2024-2025.

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes de la sous-entité dont est responsable la commissaire. Les comptes de cette sous-entité, soit le Fonds renouvelable CORCAN, ont été consolidés avec ceux de l'organisation, et les soldes et les transactions intra-entité ont tous été éliminés.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Les sommes à recevoir ou à payer du Trésor découlent d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS **(non audité)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) Revenus

- Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.
- Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- Le SCC tire aussi des revenus de la facturation d'autres ministères gouvernementaux pour des services de soutien internes qui sont ensuite disponibles dans le cadre d'accords conclus avec ces ministères.
- Le SCC ne peut pas affecter les revenus non disponibles afin de s'acquitter de son passif. Le SCC s'attend à ce que la commissaire assure le contrôle comptable et elle n'a aucune autorité en ce qui concerne l'utilisation des revenus non disponibles. Par conséquent, le SCC considère que les revenus non disponibles sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et qu'ils sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les paiements de transfert sont enregistrés comme charges lorsque l'autorisation de paiement existe et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité.

g) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCC découlant du régime. La responsabilité de l'organisation relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en qualité de répondant du régime.
- Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leurs prestations est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

h) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. Le SCC comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours. Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

i) Inventaires

- Les stocks destinés à la revente sont composés de matières premières, de produits finis et de travaux en cours. Ils appartiennent au fonds renouvelable CORCAN et sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. L'organisation comptabilise des provisions pour le surplus et la désuétude des stocks.
- Les stocks non destinés à la revente se composent de matériels et de fournitures conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure et sont évalués au prix coûtant. S'il n'y a plus de potentiel de service, les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

j) Immobilisation corporelles

Les coûts d'acquisitions de terrains, bâtiments, équipements et autres immobilisations corporelles sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, amortis sur la durée de vie utile estimée des actifs, comme décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition, et des actifs incorporels.

k) Passif éventuel et actifs éventuels

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

1) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont remplis : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le SCC est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du SCC concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination.

On comptabilise un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou éteindre un passif sont estimables, prévisibles et prévus sur des périodes futures prolongées, une technique de valeur actualisée est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du SCC, associé au nombre estimé d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif lié à des réclamations éventuelles et réglées, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs, la juste valeur des opérations non-monétaires liées aux immobilisations corporelles louées et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les données réelles pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

Les passifs environnementaux décrits à la note 5 sont sujets à une incertitude relative à la mesure en raison de l'évolution des technologies utilisées pour estimer les coûts de remise en état des sites contaminés, de l'utilisation des coûts estimatifs futurs et du fait que tous les sites n'ont pas eu une évaluation complète de l'ampleur et de la nature des mesures correctives. Les modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, le calendrier des dépenses, la technologie employée, les révisions des normes environnementales ou les modifications apportées aux exigences réglementaires pourraient entraîner des modifications importantes des passifs environnementaux comptabilisés.

n) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations inter-entités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le SCC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, qui le sont pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement du SCC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

(en milliers de dollars)		2025	2024 Redressé (note 16)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts		3 260 027	3 992 409
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>			
<i>Ajouter (déduire) :</i>			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)		(149 687)	(130 703)
Perte nette sur l'aliénation des immobilisations corporelles et autres ajustements		(13 794)	(9 662)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)		(208 674)	(197 967)
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires		(1 313)	780
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs		(627)	1 887
Diminution des passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		8 939	2 872
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs		5 478	6 083
Autre		440 634	(549 955)
		80 956	(882 409)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>			
<i>Ajouter (déduire) :</i>			
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)		250 223	258 664
Augmentation des stocks		3 124	1 680
Transferts des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages		2	-
Autre		6 186	4 618
		259 535	264 962
Autorisations de l'exercice en cours utilisées		3 600 518	3 374 962

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

b) Autorisations fournies et utilisées

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	3 312 807	3 127 665
Crédit 5 – Dépenses en capital	289 464	269 046
Postes législatifs :		
Fonds renouvelable CORCAN	15 670	19 532
Autres postes législatifs	277 533	281 865
	3 895 474	3 698 108
Moins :		
Autorisations utilisables dans les exercices ultérieurs (à l'exclusion de CORCAN)	966	141
Autorisation disponible du Fonds renouvelable CORCAN	22 518	21 670
Autorisations non utilisées : Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	228 260	288 652
Autorisations non utilisées : Crédit 5 – Dépenses en capital	43 212	12 683
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 600 518	3 374 962

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédoiteurs et des charges à payer du SCC :

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Comptes crédoiteurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	68 865	66 423
Comptes crédoiteurs – parties externes	92 436	101 107
Total des crédoiteurs	161 301	167 530
Charges à payer ⁽¹⁾	928 107	1 145 320
Total des crédoiteurs et des charges à payer	1 089 408	1 312 850

(1) Le passif des réclamations réglées inclus dans les charges à payer ci-dessus s'élève à 401 986\$ milliers de dollars au 31 mars 2025 (843 195 milliers de dollars au 31 mars 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Assainissement des sites contaminés	678	1 794
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	119 988	127 811
Total passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisation	120 666	129 605

a) Assainissement des sites contaminés

Le gouvernement a élaboré une « *Approche fédérale en matière de lieux contaminés* » qui incorpore une démarche de gestion des sites contaminés fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et l'environnement.

Le SCC a relevé un total de 9 sites (29 sites en 2024) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le SCC a évalué 6 sites (12 sites en 2024) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 551 milliers de dollars (1 045 milliers de dollars en 2024) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée sur la base d'évaluations de sites effectuées par des experts de l'environnement.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel le SCC applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, les projections indiquent que 1 site devrait avoir un passif (6 sites en 2024) où une estimation du passif de 127 milliers de dollars (749 milliers de dollars en 2024) a été enregistrée à l'aide de ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 678 milliers de dollars (1 794 milliers de dollars en 2024), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Pour les 2 sites restants (14 sites en 2024), aucun passif pour assainissement n'a été reconnu. Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour ces sites, le gouvernement ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

Le tableau suivant présente les montants estimatifs totaux de ces passifs par nature et par source et le total des dépenses futures non actualisées au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Lorsque l'estimation du passif est fondée sur un besoin de trésorerie futur, le montant est ajusté en fonction de l'inflation en utilisant un taux de l'IPC prévu de 2,0 % (2,0 % en 2024). L'inflation est incluse dans le montant non actualisé.

NATURE ET SOURCE DU PASSIF

Nature et source	2025			2024		
	Nombre total de sites	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif et dépenses totales non actualisées estimatives ⁽⁴⁾ (en milliers de dollars)	Nombre total de sites	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif et dépenses totales non actualisées estimatives ⁽⁴⁾ (en milliers de dollars)
Pratiques liées au carburant ⁽¹⁾	3	2	323	12	5	568
Sites d'enfouissement ou lieux d'élimination des déchets ⁽²⁾	3	2	184	9	6	765
Autres ⁽³⁾	3	3	171	8	7	461
Totaux	9	7	678	29	18	1 794

(1) Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes méthodes de manipulation du carburant, p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX.

(2) Contamination associée à d'anciens sites d'enfouissement/de déchets ou à des écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement/de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

(3) Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles; utilisation de BPC, installations de formation en lutte contre les incendies, champs de tir et installations de formation, etc.

(4) Comme la différence entre le passif estimatif et les dépenses totales estimatives non actualisées pour chaque exercice n'est pas matérielle pour le SCC, la technique de la valeur actualisée pour calculer la valeur actualisée de chaque site n'a pas été utilisée.

De plus, durant l'année, 20 sites (3 sites en 2024) ont été fermés, car ils faisaient l'objet d'un assainissement ou d'une évaluation pour confirmer qu'ils ne satisfaisaient plus à tous les critères requis pour enregistrer un passif pour les sites contaminés, et aucun site (aucun site en 2024) n'a été rouvert.

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le SCC a constaté des obligations de mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et d'autres matériaux dangereux dans les bâtiments, des obligations de fermeture et de post-fermeture associés aux autres travaux et infrastructures, des activités de mise hors service liés au matériel et outillage et d'autres obligations de mise hors service d'immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

	2025			2024	
	Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments	Réservoirs de stockage	Obligations de fermeture et post-fermeture associées aux autres travaux et infrastructure	Total	
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Solde d'ouverture	126 029	1 508	274	127 811	124 725
Révisions des estimations	(11 152)	(135)	(10)	(11 297)	-
Charge de désactualisation ⁽¹⁾	3 425	41	8	3 474	3 086
Solde de clôture	118 302	1 414	272	119 988	127 811

(1) La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées, rajustées pour tenir compte de l'inflation, pour les projets prévus comprenant le passif s'élèvent à 144 276 milliers de dollars (153 640 milliers de dollars au 31 mars 2024). Il n'y a pas eu de nouvelles obligations ni de règlement en 2024-2025.

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2025	2024
Taux moyen pondéré d'actualisation	2,84%	2,45%
Période d'actualisation et moment du règlement		
Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments	1 à 29 ans	10 ans
Réservoirs de stockage	1 à 14 ans	10 ans
Obligations de fermeture et post-fermeture associées aux autres travaux et infrastructure	1 à 31 ans	10 ans
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

Les efforts continus du SCC concernant l'évaluation des sites contaminés et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations peuvent entraîner des éléments de passif environnemental et d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations supplémentaires.

6. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du SCC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à une pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Avantages sociaux futurs (suite)

a) Prestations de retraite (suite)

Tant les employés que le SCC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2024-2025 s'élève à 180 957 milliers de dollars (168 828 milliers de dollars en 2023-2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2023-2024) les cotisations des employés et pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2023-2024) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2025, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	37 300	39 187
Charges pour l'exercice	3 286	(145)
Prestations versées pendant l'exercice	(2 659)	(1 742)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	37 927	37 300

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, sont crédités à ce compte toutes sommes d'argent que le détenu a en sa possession au moment de son admission ou de sa réadmission ainsi que toutes sommes d'argent reçues par lui pendant son incarcération, y compris les dons en argent versés par un tiers, les paiements pour la participation à un programme, une rétribution touchée pour un emploi dans la collectivité pendant que le détenu bénéficie d'un placement à l'extérieur ou d'une mise en liberté sous condition, une rétribution touchée pour un emploi dans un établissement fourni par un tiers, une entreprise commerciale administrée par des détenus approuvée par le SCC, des objets d'artisanat ou un travail exécuté sur commande ainsi qu'un paiement, une indemnité ou un revenu versé par une source privée ou gouvernementale. Les retenues seront effectuées de ce compte notamment pour le remboursement de dettes envers l'État, les cotisations à la Caisse de bienfaisance des détenus, les dépenses de cantine, les appels téléphoniques, les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus et tout autre paiement pour lequel le détenu est responsable.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Solde d'ouverture	32 326	33 983
Montants reçus	52 865	49 004
Montants déboursés	(50 006)	(50 661)
Solde de fermeture	35 185	32 326

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche spécifiques, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou dans laquelle le service est exécuté. Le détail des opérations de ce compte va comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Solde d'ouverture	694	675
Montants reçus	9 909	7 676
Revenus constatés	(9 667)	(7 657)
Solde de fermeture	936	694

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Débiteurs, avances et prêts

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs, des avances et des prêts :

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Débiteurs – autres ministères et organismes	11 956	10 752
Débiteurs – parties externes	76 622	78 226
Avances aux employés	2 021	2 393
Prêts aux libérés conditionnels et avances à des non-employés	121	193
	90 720	91 564
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(28 002)	(20 094)
Provision pour créances douteuses sur les prêts aux libérés conditionnels	(5)	(5)
Débiteurs et avances comptables bruts	62 713	71 465
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(622)	(1 452)
Total net des comptes débiteurs et des avances	62 091	70 013

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette.

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		Reclassés (note 17)
Débiteurs de parties externes		
Pas en souffrance	72 050	73 889
Nombre de jours de retard		
1 à 30	318	303
31 à 60	355	378
61 à 90	416	11
91 à 365	1 234	1 681
Plus de 365	2 119	1 904
Dépréciation	130	60
Sous-total	76 622	78 226
Moins: provision pour moins-value	(28 002)	(20 094)
Total	48 620	58 132

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Stocks

Le tableau ci-dessous présente le détail des stocks :

	2025	2024 Redressé (note 16)
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Stocks destinés à la revente		
Matières premières	8 659	8 816
Travaux en cours	217	199
Produits finis	4 040	4 723
	12 916	13 738
Provision pour stocks périmés	(1 085)	(1 520)
Total des stocks destinés à la revente	11 831	12 218
Stocks non destinés à la revente		
Produits pharmaceutiques	8 710	9 989
Autres fournitures	5 241	3 445
Vêtements	12 733	9 991
Autres stocks	4 352	4 100
Total des stocks non destinés à la revente	31 036	27 525
Total	42 867	39 743

Le coût des stocks utilisés non destinés à la revente constaté comme une charge à l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation se chiffre à 147 490 milliers de dollars en 2025 (141 031 milliers de dollars en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégories d'immobilisations	Périodes d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 25 ans
Matériel et outillage	10 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans
Véhicules	5 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue
Actif en vertu de contrats de location-acquisition	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles (suite)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	2025	2024
(en milliers de dollars)												
Terrain	14 545	-	-	-	14 545	-	-	-	-	-	14 545	14 545
Bâtiments	3 038 967	-	100 040	(30 193)	3 108 814	1 756 567	85 419	755	(28 691)	1 814 050	1 294 764	1 282 400
Travaux et infrastructure	875 937	-	38 649	(12 492)	902 094	594 727	35 953	324	(10 387)	620 617	281 477	281 210
Matériel et outillage	142 883	19 360	(277)	(4 299)	157 667	93 604	6 334	(1 156)	(3 983)	94 799	62 868	49 279
Matériel et systèmes informatiques	135 264	-	18 517	(1 747)	152 034	103 635	7 260	(687)	(1 747)	108 461	43 573	31 629
Véhicules	113 662	16 599	1 597	(7 796)	124 062	68 729	9 388	1 522	(6 886)	72 753	51 309	44 933
Améliorations locatives	82 818	-	3 181	-	85 999	56 295	5 333	-	-	61 628	24 371	26 523
Actifs en construction	792 436	214 264	(164 245)	(8 650)	833 805	-	-	-	-	-	833 805	792 436
Total	5 196 512	250 223	(2 538)	(65 177)	5 379 020	2 673 557	149 687	758	(51 694)	2 772 308	2 606 712	2 522 955

- (1) Les ajustements incluent les actifs en construction d'une valeur de 164 033 milliers de dollars (102 779 milliers de dollars en 2024) qui ont été transférés à d'autres catégories d'immobilisations à la suite de l'achèvement des actifs. Les autres ajustements nets de 3 296 milliers de dollars (464 milliers de dollars en 2024) sont le résultat d'un exercice de validation effectué pendant cette année financière, ce qui comprend la radiation de divers projets dont on a estimé qu'ils ne satisfaisaient pas aux critères de capitalisation du SCC.

En avril 2012, le gouvernement du Canada a annoncé la fermeture de trois établissements (Pénitencier de Kingston, Centre régional de traitement de l'Ontario (CRTO) et l'Établissement Leclerc). Comme prévu, les fermetures ont eu lieu en septembre 2013. En décembre 2019, le SCC a reçu une évaluation du marché pour le Pénitencier de Kingston et le CRTO. Conformément à la NCSP 3150, cette évaluation a déclenché une analyse de l'évaluation par le SCC des propriétés et du besoin d'apporter des ajustements aux valeurs comptables nettes. En 2019, on a déterminé que les actifs du Pénitencier de Kingston et du CRTO seraient revus à la baisse et que leur valeur de marché combinée s'élèverait à 4 688 milliers de dollars, entraînant une réduction de la valeur de 40 512 milliers de dollars. Cette évaluation de la valeur résiduelle du Pénitencier de Kingston et du CRTO était fondée sur l'évaluation du marché fournie au SCC. Le SCC continuera d'évaluer la valeur du Pénitencier de Kingston et du CRTO chaque année pour déterminer si de futures réductions de la valeur ou d'autres ajustements sont requis. Il n'y a aucun changement depuis 2021-2022 quant à la valeur comptable nette de l'administration régionale de l'Ontario, qui est de 789 milliers de dollars. Si un autre changement à la valeur comptable nette du Pénitencier de Kingston, du CRTO et de l'administration régionale de l'Ontario devient connu, une réduction de la valeur sera inscrite à ce moment. En 2024-2025, l'Établissement Leclerc a été vendu à la province de Québec.

Le SCC a également des bâtiments, des ouvrages et une infrastructure situés dans des réserves au sens de la *Loi sur les Indiens*, qui ne sont pas comptabilisés ci-dessus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Obligations contractuelles

Par leur nature, les activités du SCC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'organisation sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable se résument comme suit :

	2026	2027	2028	2029	2030 et exercices ultérieurs	Total
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Acquisition de biens et de services	153 698	21 306	16 160	1 263	-	192 427
Contrats de location-exploitation	322	322	322	293	-	1 259
Total	154 020	21 628	16 482	1 556	-	193 686

13. Passifs et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du SCC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres non. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le SCC a constaté une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 73 728 milliers de dollars au 31 mars 2025 (25 469 milliers de dollars en 2023-2024).

b) Actifs éventuels

Le SCC pourrait présenter une réclamation dans le cadre de ses activités normales, ce qui pourrait donner lieu à un actif éventuel. Toutefois, il est connu qu'il n'y en avait aucun ayant un résultat probable au 31 mars 2025.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SCC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le SCC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Pendant l'exercice, aucune transaction importante a eu lieu à une valeur différente de celle qui aurait été atteinte si les parties n'étaient pas apparentées.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes

Au cours de l'exercice, le SCC a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation :

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	185 418	174 542
Installations	19 275	19 091
Indemnisation des accidentés du travail	2 547	2 770
Services juridiques	1 434	1 564
Total	208 674	197 967

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience, l'efficacité et la rentabilité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette du SCC.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Dans le cadre du protocole d'entente signé avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) le 14 novembre 2024, le SCC a administré la préparation pour la mise en place d'une installation désignée pour les détenus de l'immigration sur le terrain à Sainte-Anne-des-Plaines. Durant l'année, le SCC a engagé des dépenses de 356 milliers de dollars (0 \$ en 2023-2024) au nom de l'ASFC. Ces dépenses figurent dans les états financiers de l'ASFC et ne sont pas consignées dans les présents états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés (suite)

c) Autres transactions apparentées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Créances	11 956	10 752
Créditeurs	68 865	66 423
Charges	569 934	556 396
Revenus	134 331	126 916

Les charges et les revenus inscrits à la section c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

d) Transferts d'actifs à / (provenant) d'autres ministères

Durant l'exercice, le SCC a transféré des montants reliés aux trop-payés de salaires à recevoir à d'autres ministères, dont la valeur s'établit à 348 milliers de dollars (9 milliers de dollars transférés d'autres ministères au SCC en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Information sectorielle

La présentation des données sectorielles repose sur le cadre ministériel de résultats de l'organisation. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

(en milliers de dollars)	2025					2024	
	Prise en charge et garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Transactions intra-entité (avec CORCAN)	Total Redressé (note 16)	Total
Paiements de transferts							
Organisations et municipalités	235	591	5 220	-	-	6 046	5 571
Total des paiements de transfert	235	591	5 220	-	-	6 046	5 571
Charge de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux des employés	1 788 129	542 613	32 971	351 653	-	2 715 366	2 479 923
Services professionnels et spécialisés	200 452	73 947	173 224	53 316	(37 046)	463 893	455 898
Services publics, fournitures et approvisionnements	173 237	41 457	2 841	5 205	(5 912)	216 828	204 121
Amortissement des immobilisations corporelles	136 106	1 360	3 315	8 906	-	149 687	130 703
Locations	3 692	3 587	4 215	27 129	-	38 623	38 937
Paie tenant lieu d'impôts	36 704	-	-	-	-	36 704	35 279
Matériel et outillage	18 170	2 946	169	6 843	(5 146)	22 982	32 664
Réparation et entretien	36 248	3 091	1 193	580	(18 806)	22 306	25 355
Installations	-	-	10 105	9 170	-	19 275	19 091
Paie des détenus	-	17 942	-	-	-	17 942	17 041
Voyages	7 714	3 845	288	5 129	-	16 976	16 534
Perte (gain) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(2 445)	57	48	12 838	-	10 498	4 366
Domage et réclamation contre la Couronne	4 656	12	-	4	-	4 672	5 229
Télécommunications	238	3	620	3 448	-	4 309	3 649
Réinstallation	-	1	-	2 767	-	2 768	3 284
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(1 701)	-	19	-	-	(1 682)	2 872
Autres subventions et paiements	(412 669)	9 415	293	(4 602)	(150)	(407 713)	594 532
Transactions intra-entité (avec CORCAN)	(26 321)	(36 749)	(645)	(3 345)	67 060	-	-
Total des charges de fonctionnement	1 962 210	663 527	228 656	479 041	-	3 333 434	4 069 478
Sous-total des charges	1 962 445	664 118	233 876	479 041	-	3 339 480	4 075 049
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(4 694)	(1 545)	(99)	(1 290)	-	(7 628)	(20 089)
Total des charges	1 957 751	662 573	233 777	477 751	-	3 331 852	4 054 960

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Information sectorielle (suite)

	2025					2024	
						Redressé (note 16)	
(en milliers de dollars)	Prise en charge et garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Transactions intra- entité (avec CORCAN)	Total	Total
Revenus							
Ventes de biens et de services	-	97 174	-	-	(30 781)	66 393	57 997
Revenus divers	-	-	-	6 058	-	6 058	4 544
Autres	3 622	36 332	-	(16)	(36 279)	3 659	5 047
Revenus gagnés pour le compte du Gouvernement	(3 622)	(52)	-	(611)	-	(4 285)	(5 037)
Transactions intra-entité (avec CORCAN)	-	(67 060)	-	-	67 060	-	-
Total des revenus	-	66 394	-	5 431	-	71 825	62 551
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 957 751	596 179	233 777	472 320	-	3 260 027	3 992 409

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Ajustements aux résultats de l'exercice précédent

En 2024-2025, le SCC a mis à jour sa politique sur la comptabilité relativement aux stocks non destinés à la revente pour exclure les articles incorporels et les articles qui ne correspondent pas à la définition de stock de biens consommables de l'organisation. Après la mise à jour, le SCC a cerné les stocks qui ne sont plus reconnus comme des actifs non financiers et il a comptabilisé ces articles comme étant dépensés immédiatement après leur achat. Ce changement a été apporté de façon rétroactive et des renseignements comparatifs pour 2023-2024 ont été mis à jour. La conséquence de cette modification est présentée dans le tableau ci-dessous.

Voici un rapprochement du retraitement pour les postes importants des états financiers consolidés :

(en milliers de dollars)

	2024 Avant ajustement	Effet de L'ajustement	2024 Redressé
État consolidé de la situation financière			
Stocks destinés à la revente (note 10)	52 677	(25 152)	27 525
Total des actifs non financiers	2 575 632	(25 152)	2 550 480
Situation financière nette de l'organisation	1 391 187	(25 152)	1 366 035
État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation			
Total des charges	4 069 908	(14 948)	4 054 960
(Revenu) Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4 007 357	(14 948)	3 992 409
(Revenu) Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	469 450	(14 948)	454 502
Situation financière nette de l'organisation – début de l'exercice	1 860 637	(40 100)	1 820 537
Situation financière nette de l'organisation – fin de l'exercice	1 391 187	(25 152)	1 366 035
État consolidé de la variation de la dette nette de l'organisation			
(Revenu) Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	469 450	(14 948)	454 502
Variation due aux stocks non destinés à la revente	(13 076)	14 948	1 872
État consolidé des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4 007 357	(14 948)	3 992 409
(Diminution) augmentation des stocks (note 10)	(13 268)	14 948	1 680

17. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2024-2025 ET DU PLAN D'ACTION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

1. INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service correctionnel du Canada (SCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs du SCC, son mandat et ses activités de programme se trouvent dans [le Rapport sur les résultats ministériels et le Plan ministériel](#).

2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

Le SCC reconnaît qu'il est important que la direction fournisse des messages clairs afin que les employés de l'ensemble de l'organisation comprennent leurs rôles et responsabilités dans le maintien d'un système efficace de CIRF. La priorité du SCC est de veiller à ce que les risques soient bien gérés, dans un environnement de contrôle réactif et axé sur les risques qui favorise l'amélioration et l'innovation continues.

2.1 Gestion du contrôle interne

Le SCC a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation organisationnelle et de surveillance de son système de contrôle interne. Le Cadre de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) du SCC, qui a été approuvé par la commissaire en mai 2018, est en place et comprend:

- des structures de responsabilisation organisationnelle en ce qui concerne la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs jusqu'aux employés du SCC dans leurs domaines de responsabilité en matière de gestion du contrôle;
- une structure de contrôle interne et une approche de gestion, qui décrit l'approche globale relative à l'identification, à la documentation et à l'évaluation du contrôle interne;
- une surveillance et des mises à jour régulières de la gestion du contrôle interne, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation connexe et des plans d'action au commissaire, aux cadres supérieurs et au Comité ministériel de vérification (CMV).

Le Comité ministériel de vérification fournit des conseils au commissaire au sujet de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus organisationnels de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le SCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

- Services publics et Approvisionnement Canada qui est responsable de la gestion de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et de services, selon la délégation des pouvoirs du SCC, et fournit les services d'installations;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui fournit les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, telle que la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice Canada qui fournit des services juridiques;
- Services partagés Canada qui fournit des services d'infrastructure de la technologie de l'information (TI) dans les domaines des centres de données et des services de réseaux.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se référer aux annexes des services susmentionnés pour mieux comprendre le système de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services spécifiques.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU SCC POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024-2025

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance en cours selon le plan de rotation de l'exercice précédent. En raison de considérations opérationnelles et de risques, certaines modifications ont été apportées au plan:

Travail accompli durant l'exercice 2024-2025 fondé sur le plan de surveillance 2024-2025, sauf indication contraire :

Processus	Statut en date du 31 mars 2025
Clôture et rapports financiers	Achevé comme prévu; les mesures correctives ont commencé (découlant du plan 2023-2024).
Revenus, recevables et recettes (RRR)	Achevé comme prévu; les mesures correctives ont commencé.
Achats, comptes créditeurs et paiements : - Dépenses pour les services professionnels	L'essai est en cours et l'achèvement est prévu en 2025-2026.
Administration de la paie	L'essai est en cours (découlant du plan 2023-2024 et l'achèvement est prévu en 2025-2026).
Fond de fiducie des détenus	En grande partie terminé.
Immobilisations corporelles - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Reporté à l'exercice 2025-2026 en raison de considérations opérationnelles.
Établissement des coûts – coûts non liés aux immobilisations	Achevé comme prévu (découlant du plan 2023-2024).
Attestation du DPF	Achevé comme prévu.
Outil de gestion des ressources Power BI – Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI)	Achevé comme prévu.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'année en cours sont résumés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante :

Le SCC réévalue les contrôles clés touchés par de nouveaux processus ou des processus modifiés de façon importante identifiés dans son plan de surveillance continue axé sur les risques. Le SCC surveillera les répercussions de l'évolution du milieu de travail changeant sur les contrôles clés et adaptera les activités de surveillance continues en conséquence. Pendant l'année en cours, aucun contrôle clé n'a été modifié de façon importante nécessitant une réévaluation. Une nouvelle plateforme, PowerBI, a été mise en place pour remplacer l'Outil de gestion des ressources comme étant la solution organisationnelle pour la gestion, la planification, les prévisions et la production de rapports budgétaires. Durant l'exercice 2024-2025, le SCC a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de tous les nouveaux contrôles automatisés associés à cette plateforme.

Plan de surveillance continue axé sur les risques :

Dans le cadre de son plan de surveillance continue axé sur les risques, le SCC a terminé la réévaluation des processus énumérés dans le tableau ci-dessus.

Pour la plupart, les contrôles clés testés ont fonctionné comme prévu, avec certaines possibilités d'amélioration, et des plans d'action de la direction répondant aux recommandations ont été élaborés par les propriétaires de processus, comme il se doit.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

4. PLAN D'ACTION DU SCC POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES SUIVANTS

Le plan cyclique de surveillance continue axé sur les risques du SCC au cours des cinq prochaines années, fondé sur une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé et les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu, est présenté dans le tableau suivant.

Plan rotationnel de surveillance continue axé sur les risques

Domaines de contrôle clé- Processus	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
Contrôles au niveau de l'entité (ELC)					
Contrôles au niveau de l'entité	✓				
Contrôles internes en matière de gestion financière (CIGF)					
Prévisions				✓	
Planification et budgétisation (y compris la planification des investissements)		✓			
Etablissement des coûts		✓			
Attestation du DPF					✓
Contrôles internes en matière de rapports financiers (CIRF)					
Clôture des états financiers et déclarations		✓			
Revenus, recevables et recettes (RRR)					✓
Achats, créditeurs, paiements	✓			✓	
Administration de la paie	✓		✓		
Fonds de fiducie des détenus			✓		
Inventaires				✓	
Immobilisations corporelles et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OAR)	✓		✓		✓
Contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI)					
Contrôles généraux informatiques (divers) ¹	✓	✓	✓	✓	✓

¹ Pour continuer de mettre l'accent sur une atténuation efficace des risques et la reddition de comptes, un suivi des réponses et des plans d'action de la direction pour toutes les évaluations achevées des CGTI, de l'exercice 2019-2020 à l'exercice 2024-2025, sera effectué durant l'exercice 2025-2026 afin d'évaluer le statut de mise en œuvre et de s'assurer que les constatations de risque élevé ou moyen ont été gérées de façon appropriée par la direction.